

La déportation des Juifs de Salonique (Grèce) :

- la Déportation des Juifs Grecs

- la Survie des Juifs de nationalité espagnole

Isaac Révah

Aki Estamos

1) Les Juifs de Salonique : Quelques Points de Repère ¹

Il est admis que la présence des Juifs à Salonique date du 1^{er} siècle avant l'Ere Commune. Lorsque les Romains détruisent le Second Temple et expulsent les Juifs de Judée, certains viennent s'établir à Salonique. En 1170, le grand voyageur Benjamin de Tudèle mentionne l'existence d'une communauté de 500 Juifs de culture grecque, dénommée Romaniote en référence à Rome.

En 1430 les Turcs occupent Salonique: les Juifs vivront alors sous domination turque, tolérante, pendant plus de quatre siècles, En 1470 arrivée de plusieurs familles ashkénazes de Bavière. Le nombre de juifs à Salonique est alors d'environ 2000.

Après l'Edit d'Expulsion d'Espagne de 1492, quelques 20 000 juifs expulsés d'Espagne viennent s'installer à Salonique. Quelques années plus tard ils sont suivis par des marranes Portugais. A la fin du XVI^e siècle la population de Salonique est de 29000 personnes dont la moitié est juive ².

La population juive est majoritaire à Salonique pour des siècles. Salonique devient une grande métropole. A cet égard on notera que le poète et marchand Samuel Usque nomme, en 1530, cette ville « *une mère en Israël* » et dit qu'elle « *est devenue le refuge de la plupart des Juifs expulsés d'Europe et d'autres parties du monde. ...comme si elle était Jérusalem, notre mère vénérée* ». Son rayonnement culturel au XVI^e siècle est alors remarquable : « *c'est le grand siècle de la culture juive séfarade de contenu juif exprimé en langue hébraïque qui inclut également un courant d'écrits en judéo-espagnol, à destination populaire* ». Tous les domaines de la culture sont également abordés : la science - la médecine, l'astronomie et les sciences naturelles-, la littérature, le domaine religieux

Sous l'Empire Ottoman et jusqu'à la première Guerre Balkanique (1912-1913) la population juive joua donc dans la cité un rôle de premier plan aussi bien dans les activités économiques (monopole de l'industrie textile), que culturelles ou spirituelles. On notera en particulier le fait que les samedis et les jours de fêtes juives sont chômés ou que les trains ne circulent pas.

¹ Le lecteur consultera avec intérêt les ouvrages suivants :

« *In Memoriam, Hommage aux victimes juives des nazis en Grèce* » Michaël MOLHO (sous la direction de) Seconde édition, revue et augmentée par Joseph NEHAMA Réédité par la Communauté Israélite de Salonique, 1973.Tomes I à VII.

Cet ouvrage délivre une somme d'informations originales sur l'histoire des Juifs de Salonique en particulier pendant la Seconde Guerre Mondiale.

«*The destruction of European Jews*» Raoul HILBERG, Quadrangle Books/ Chicago

«*The Last Days of Jewish Salonica*» Cecil ROTH, Commentary July 1950, Published by the American Jewish Committee

« *Mémorial de la Déportation des Juifs de Grèce* ». Aure RECANATI. Jerusalem, Abraham Cohen-Erez Publ.,2005. 3 volumes.

«*The Jews of Thessaloniki*», Yakov BENMAYOR The Jewish Museum of Thessaloniki. <http://www.jmth.gr>

«*Zvi Koretz Grand Rabbin de Salonique(1933-1943): La Réalité des faits*». Par un groupe de descendants de Saloniciens. 2011/ Archives de Yad Vashem, N° de registre 9611399.

«*The Agony of Greek Jews, 1940-1945*», Steven Bowman. Stanford Studies in Jewish History and C [Hardcover]

², *The Jerusalem of the Balkans Salonica 1856-1919*, Rena Molho (Academy of Athens Prize, 2000).

Au milieu du XVIIIe, les bases religieuses de la communauté sont affaiblies, notamment par la crise du faux messie Sabbataï (Shabbetaï) Tsvi. Son déclin se poursuit au rythme du déclin de l'Empire Ottoman, tard dans le XVIIIe siècle. Au XIXe siècle on assiste à un nouvel essor du judaïsme salonicien par la reprise économique dû aux Tanzimat (réformes de l'Empire Ottoman 1839-1876) qui conduisent également à des avancées politiques.

Enfin, en 1873 l'Alliance Israélite Universelle ouvre des écoles : amélioration remarquable du système d'éducation. Son enseignement regroupe des milliers d'élèves : ils reçoivent une instruction moderne ouvrant aux Juifs l'accès à la culture européenne. Le français devient la deuxième langue par importance dans la cité et remplace le judéo-espagnol comme véhicule de culture, ou instrument de commerce. On qualifie alors Salonique de *Jérusalem des Balkans*.

Après l'annexion de Salonique par les Grecs (1912), on assiste au déclin du rôle des Juifs notamment dans le domaine économique : le travail le samedi devient obligatoire et la concurrence commerciale avec les entrepreneurs Grecs est sévère. On note en outre que les Grecs manifestent une grande méfiance à l'égard des Juifs soupçonnés d'être proches des Turcs.

Au début du XXe siècle, Salonique compte environ 80 000 Juifs sur une population totale de 150 000 habitants. En 1912, la population juive est d'environ 85 000 personnes alors que la population grecque compte environ 40 000 personnes. Le déclin économique est aggravé par l'incendie du quartier juif en 1917, ce qui a pour conséquence une émigration vers la Palestine, la France, les Etats-Unis et le Royaume Uni. En 1923 par suite d'un échange de populations avec les Turcs, après le Traité de Lausanne, 100 000 Grecs d'Asie Mineure sont installés à Salonique.

A l'aube de la Deuxième Guerre Mondiale la population juive d'environ 50 000 personnes (ouvriers, artisans, industriels, commerçants, intellectuels) jouit encore d'une certaine prospérité. En 1943, la barbarie nazie fera disparaître cette population : environ 47 000 Juifs saloniciens sont déportés à Auschwitz-Birkenau (soit 95% de la population juive) et 2000 personnes seulement ont survécu. Aujourd'hui la Communauté juive de Salonique comprend environ 1000 personnes

2) La Déportation des Juifs Grecs de Salonique

Les Italiens envahissent la Grèce le 28 octobre 1940 mais les armées grecques (dans lesquelles 4000 Juifs de Salonique sont enrôlés), résistent et les mettent en déroute. Devant cette défaite, le 6 avril 1941, les Allemands envahissent la Grèce et 3 jours après ils occupent Salonique. Comme le décrit Joseph Nehama dans *In Memoriam*, les Allemands « multiplient les atteintes à la liberté : interdiction de publier les journaux, réquisition de l'Hôpital Hirsch, arrestation des membres du Conseil Communal et confiscation des archives de la Communauté, la bibliothèque est pillée et ,un grand nombre d'ouvrages, de manuscrits et de documents de grande valeur sont confisqués. Le Grand rabbin Zvi Koretz est emprisonné à Vienne. En 1941 l'hiver est très froid et les conditions de vie de la population sont critiques. Le manque de nourriture et les températures très basses ont pour conséquence une forte augmentation du nombre de décès (60 décès par jour au lieu de 15 par semaine en temps normal) ».

Les Allemands appliquent les lois raciales et les mesures antijuives dès 1942 : travaux forcés obligatoires, réquisition de locaux, expropriations, restrictions dans l'activité et les déplacements de la population juive, destruction du cimetière historique. Le Kommando Rosenberg poursuit le pillage de tous les biens culturels précieux.



Le 11 juillet 1942 les hommes de 18 à 45 ans, avocats, ouvriers, médecins, commerçants, employés et directeurs de banque, sont rassemblés Place de la Liberté afin de recenser les Juifs valides pour des travaux forcés sur des chantiers militaires répartis en Grèce. Entre 6000 et 7000 adultes sont malmenés, brutalisés pendant des heures sous 40° de température.

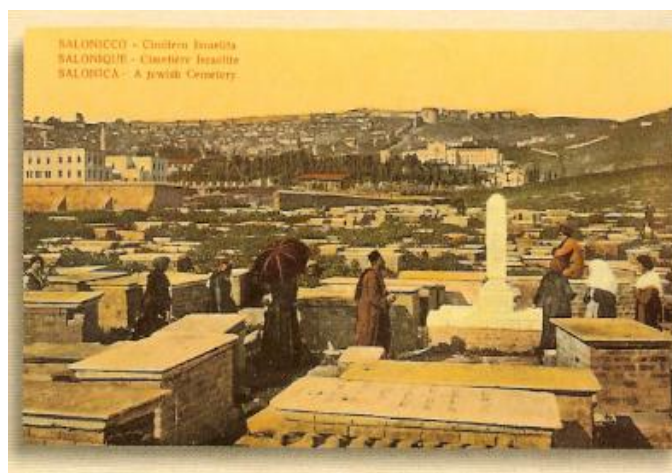
Des hommes et des femmes grecs proches de Nazis assistent avec des cris de joie aux scènes horribles qui se déroulent sous leurs yeux³. **Citation** : « *Tout Juif qui s'écarte qui tente de s'asseoir sur le trottoir..... qui essaye de s'abriter du soleil avec un chapeau....qui se protège les yeux derrière des lunettes fumées ... est empoigné violemment et conduitdevant des officiers qui le condamnent à exécuter des mouvements de gymnastique exténuants. Ceux qui tombent inanimés sont relevés à coup de botte. On les oblige à faire des culbutes,se rouler par terre exécuter des gymkhanassous la ruée des coups....Plus d'un meurt des suites de ces brimades. »*

Fin de citation



Humiliation publique des Juifs sur la Place de la Liberté lors de l'inscription obligatoire pour le travail forcé. Salonique, Grèce, juillet 1942. *United States Holocaust Memorial Museum*

Le 13 juillet 1942, nouveau rassemblement au cours duquel 5000 hommes valides sont sélectionnés et transférés sur les chantiers. Un grand nombre d'entre eux meurent de fatigue, maladie, manque de nourriture. Quelques mois plus tard ces travailleurs juifs sont exemptés de travaux forcés grâce à une énorme rançon payée par la communauté : 2 milliards et demi de drachmes et cession par la Communauté de l'ancien Cimetière Juif aux Allemands.



L'ancien cimetière juif de Salonique, établi sur les restes d'un cimetière byzantin, couvrant 324000 m² et comptant environ 300000 sépultures datant du 15^{ème} siècle, a été ravagé et rasé par les Allemands en 1942 avec la complicité des Grecs– Sur son emplacement est installée maintenant l'Université.⁴

Service religieux : on aperçoit la famille et le rabbin. (Carte postale de Yannis Mega/ *Images of the Jewish Community Salonika 1897-1917 Editions Kapon, Athens 1993*)

³ « *In Memoriam, Hommage aux victimes juives des nazis en Grèce* » Michaël MOLHO (sous la direction de) Seconde édition, revue et augmentée par Joseph NEHAMA Réédité par la Communauté Israélite de Salonique, 1973.Tomes I à VII.

⁴ “*The Jews of Thessaloniki*”, Yakov BENMAYOR The Jewish Museum of Thessaloniki. <http://www.jmth.gr>

Après ces événements les Allemands accentuent la pression sur la Communauté. Le 6 Février 1943 Dieter Wisliceny et Alois Brunner les émissaires d'Adolf Eichmann, rejoignent Max Merten, pour organiser la déportation et l'extermination massive des Juifs saloniens : étoile jaune pour tous, les commerces et bureaux des Juifs sont réquisitionnés, inventaire détaillé des propriétés des Juifs, interdiction aux Juifs d'utiliser les moyens de transport et de communication et, surtout, regroupement total de la population dans des ghettos. Trois ghettos sont installés dont le principal, le Baron Hirsch, est situé près de la gare de Salonique. Ce quartier a été construit par le Baron Hirsch à la fin du XIXème siècle pour accueillir les réfugiés des pogromes d'Europe Centrale. Les Juifs qui ne sont pas de nationalité grecque ne sont pas assujettis à ces mesures. Le 14 mars les occupants du ghetto Hirsch sont rassemblés à la synagogue. Le Grand rabbin Koretz les informe qu'ils vont partir pour Cracovie en Pologne « *ou la grande communauté juive les attend pour les aider dans leur installation et pour trouver un emploi conforme aux goûts, aptitudes et connaissances de chacun. A Cracovie ils auront une nouvelle maison au sein de leur peuple* ». Le lendemain matin, le 15 mars 1943, tous les habitants du quartier sont rassemblés et embarqués dans un convoi d'une quarantaine de wagons. Chaque wagon est scellé avec 80 personnes à bord. C'est le premier départ pour Auschwitz. Les Allemands rassemblent alors dans le quartier de Hirsch les Juifs qui seront déportés à Auschwitz par le convoi suivant : il part le 15 mars. 19 convois de 3000 déportés environ chacun se succèdent entre mars et août. Le dernier quitte Salonique le 2 août 1943

Dates de départ des convois de déportés de Salonique

MARS	15, 17, 19, 23, 27
AVRIL	3, 5, 7, 10, 13, 16, 20, 22, 28
MAI	3, 9, 17
JUIN	1
AOÛT	2

95% de la population juive de Salonique a été déportée à Auschwitz Birkenau, et 2000 personnes seulement ont survécu. Un très faible nombre de Juifs a fui Salonique pour se cacher dans la région ou pour rejoindre la résistance. Joseph Nehama⁴ décrit dans **In Memoriam** les raisons probables de cette passivité :

- les propos rassurants du Grand Rabbin Koretz qui induisait en erreur les fidèles en inventant le transfert de la population à Cracovie,
- le manque de moyens financiers pour payer un passeur,
- une fraction importante de la population ne s'exprimait pas en grec et était facilement repérable,
- la multiplication des dénonciations par les voisins grecs faisait que l'on hésitait à contacter des passeurs,
- la trop grande distance qui séparait Salonique des centres de résistance et leur difficulté d'accès. En outre le manque d'organisation ou l'absence de la résistance à Salonique,
- La solidarité familiale – les jeunes ne voulaient pas se séparer des parents âgés, et ceux-ci souhaitant garder leurs enfants avec eux pour les protéger,
- le zèle à l'égard des Allemands manifestés par les dirigeants communautaires, en particulier par le Grand rabbin Koretz qui a collaboré avec les Allemands et leur a été très proche (ceci n'a pas évité sa déportation à Bergen Belsen par le dernier convoi).

Un des survivants d'Auschwitz, Heinz Kounio, a œuvré pendant quinze ans pour établir la liste des victimes de la déportation. Sur les 50 000 Juifs grecs, environ, qui ont été exterminés par les Allemands, Heinz Kounio a pu identifier environ 36 000 personnes. Cette liste est disponible sur le site internet du « Musée Juif de Thessaloniki »

3) La déportation et la libération des Juifs saloniens de nationalité espagnole : rappel des événements ayant permis leur survie.

Il convient de mentionner ici le destin particulier du groupe de 367 Juifs saloniens ressortissants espagnols dont faisait partie ma famille qui est préservé miraculeusement jusqu'en juillet 1943, car de nationalité

espagnole. En effet, les Juifs espagnols sont considérés par les Allemands comme étant des ressortissants d'un Etat allié et ne sont pas soumis aux mesures anti juives^{5 6 7}.

Ce groupe, parce que de nationalité espagnole, n'a pas été déporté à Auschwitz mais au camp de Bergen Belsen par le dernier convoi d'août 1943. La nationalité espagnole nous a protégés car nous avons été libérés du camp et rapatriés en Espagne, après six mois de captivité, avant la fin de la guerre, en février 1944. En dépit des cruelles conditions de notre vie à Bergen- Belsen, celles-ci furent moins inhumaines et barbares que celles de nos coreligionnaires internés dans les camps d'extermination allemands. Je ne dois donc pas ma survie à des qualités personnelles de courage ou de résistance mais à ma nationalité espagnole et à l'action du Consul d'Espagne à Athènes Sebastian de Romero Radigales.

3-1) La politique de l'Espagne face à la persécution par les Allemands des Juifs de nationalité espagnole.

Comme indiqué par Bernd Rother⁸ la politique allemande concernant les Juifs établis dans les territoires occupés par les Allemands et ressortissants d'Etats neutres ou alliés de l'Allemagne, a été définie dès le début de 1943 sous forme d'un ultimatum à ces Etats (Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse et Turquie). L'Allemagne leur impose le rapatriement de leurs nationaux sous trois mois.⁹ En cas de non respect de ce délai leurs ressortissants seraient alors soumis aux mesures anti juives et déportés dans les camps d'extermination en Pologne. Bernd Rother indique que : *« lorsque l'Espagne a reçu, en janvier 1943, l'ultimatum allemand elle n'envisage pas d'apporter un réel soutien à ses ressortissants. Elle propose au gouvernement allemand, en février 1943, d'autoriser le transfert des Juifs espagnols d'Europe centrale dans les régions où ils avaient vécu auparavant, les Balkans et la Turquie, plutôt que de les accueillir en Espagne. Le gouvernement allemand rejette cette proposition (27 février 1943). Cependant le 13 mars 1943, par une communication orale du Ministère des Affaires Etrangères espagnol, les Allemands sont informés que l'Espagne était en mesure d'accueillir un nombre limité d'Espagnols (moins de 100 personnes). Cette première volte-face est certainement liée, en partie, à la crainte d'une réaction négative des Alliés à l'égard de l'Espagne... »* et au fait que les Alliés remportaient des victoires militaires : débarquement le 8 novembre 1942 dans les territoires français d'Afrique du Nord, et victoires décisives d'El Alamein (novembre 1942), et de Stalingrad (février 1943).

A cet égard, il convient de signaler un aspect important de la diplomatie de l'Espagne pendant cette période.

En effet, quelques consuls, et quelques ambassadeurs Espagnols, ont agi de leur propre initiative et avec détermination pour sauver les Juifs de nationalité espagnole des persécutions nazies. Dans certains cas ils réussissent à protéger également des Juifs non espagnols. Ces diplomates d'un courage exceptionnel, témoins directs de la tragédie juive en Europe ont décidé de ne pas rester passifs devant la barbarie nazie. Ils ont agi contre les ordres et mises en garde de leurs autorités qui leur demandaient de cesser toute action en faveur des Juifs espagnols. Un de ces diplomates était Sebastian de Romero Radigales, nommé Consul général d'Espagne à Athènes en avril 1943. La fondation « International Raoul Wallenberg Foundation » a présenté à Yad Vashem une demande d'attribution du titre de « Juste parmi les Nations » à S. de Romero Radigales.

3-2) Nomination de Sebastian de Romero Radigales en qualité de Consul Général d'Espagne à Athènes et ses efforts pour faire rapatrier en Espagne les Juifs espagnols.

Entre janvier et août 1943, l'Espagne n'apporta pas un soutien réel à ses ressortissants, malgré la menace des Allemands de déporter en Pologne les Juifs sujets espagnols si l'Espagne ne les rapatriait pas. Elle fit preuve d'hésitation, de passivité et très souvent d'une opposition affichée au rapatriement. Attitude contraire à celle de l'Italie qui apporta appui et protection aux Juifs italiens habitant dans les territoires grecs occupés par elle. C'est dans ce contexte que Sebastian de Romero Radigales est nommé Consul Général d'Espagne à Athènes en

⁵ Rena Molho, The Jerusalem of the Balkans Salonica 1856-1919, (Academy of Athens Prize, 2000).

⁶ Michaël Molho (sous la direction de), In Memoriam, Hommage aux victimes juives des nazis en Grèce, Seconde édition, revue et augmentée par Joseph NEHAMA Réédité par la Communauté Israélite de Salonique, 1973.

⁷ Haim Avni, Spain, the Jews and Franco, The Jewish Publication Society of America ,Philadelphia, 1982

⁸ Bernd Rother, Spanish Attempts to Rescue Jews from the Holocaust : Lost Opportunities. Mediterranean Historical Review, Vol. 17, N°2, December 2002, pp 47-68

⁹ Bernd Rother, Franco y el Holocausto, Marcial Ponstoria, 2005

avril 1943, au moment où les Allemands déportent les Juifs saloniens. Il a pris immédiatement conscience de la gravité du risque encouru par les Juifs espagnols de Salonique et agit, sans instructions de ses autorités, avec un double objectif : d'une part, négocier sans relâche avec les Allemands pour qu'ils acceptent de ne pas déporter ce groupe et, d'autre part, convaincre ses autorités à Madrid d'attribuer à ses ressortissants les visas requis pour un rapatriement. Le ministère des Affaires Etrangères à Madrid hésite, puis est défavorable à ces demandes et n'envisage pas effectivement d'ouvrir ses frontières aux Juifs espagnols car l'Espagne « *était incapable d'en intégrer un aussi grand nombre* ». Dans ses interventions Radigales est allé souvent au-delà de ce qu'un Consul est autorisé à faire. Il a en particulier tenté de convaincre le ministre des Affaires Etrangères espagnol, Francisco Gómez Jordana, que sa politique ambiguë faite d'hésitations et de refus d'accueillir les Juifs espagnols mènerait probablement à leur extermination par les Allemands.

Comme indiqué précédemment, à Salonique, le groupe de Juifs de nationalité espagnole est préservé miraculeusement de la vague de mesures de déportation. Nous n'étions pas soumis aux mesures anti juives et ne portions pas l'étoile jaune. Nous n'avons pas dû quitter notre appartement. Je me souviens cependant de l'ambiance craintive dans laquelle nous vivions en particulier lors des fouilles de notre appartement par les soldats allemands. Cependant les Juifs espagnols n'étaient pas réellement à l'abri. En effet, les Allemands avaient informé Madrid que si les mesures pour le rapatriement de ce groupe n'étaient pas prises avant le 30 juin 1943, il serait déporté. Le risque encouru était donc réel par suite du refus de l'Espagne d'accepter le rapatriement.

L'examen des télégrammes diplomatiques échangés par le ministre Espagnol des Affaires étrangères Francisco Gómez Jordana, et Radigales entre les mois d'avril et juillet 1943, dévoile l'attitude hésitante, ou négative de l'Espagne à l'égard des Allemands qui la pressent de donner son accord à notre rapatriement. Ils montrent clairement que le consul Radigales est intervenu en permanence pour nous éviter la déportation. A l'évidence Radigales est censuré par ses autorités pour être allé au delà de ce qu'il était autorisé à faire.

Le 13 mars 1943 après une réunion ministérielle, le gouvernement espagnol donne son accord pour rapatrier un nombre limité de Juifs espagnols (100 au maximum) et de les préserver ainsi de l'extermination. Ces Juifs seront accueillis en Espagne en transit pour une durée limitée. Le changement d'attitude inattendu de l'Espagne pourrait avoir pour origine :

- d'une part, la crainte d'une réaction négative des alliés et des pays neutres à l'égard de l'Espagne, si elle continuait à s'opposer au rapatriement.
- d'autre part, l'amélioration de la situation militaire des alliés qui prennent progressivement l'avantage sur les forces du IIIème Reich et de ses alliés.

Ce télégramme est suivi d'un certain nombre d'autres télégrammes de Jordana dans lesquels il exprime son mécontentement de voir Radigales progresser dans la préparation du rapatriement en Espagne, avant la date limite imposée par les Allemands. Jordana accuse notamment Radigales d'avoir agi sans instructions et il déclare qu'*il est indispensable de neutraliser le zèle excessif du Consul Général d'Athènes et de neutraliser ses interventions (sinon cela pourrait créer des difficultés graves pour l'Espagne)*. Enfin le 14 juillet le gouvernement espagnol informe les Allemands que l'Espagne refuse le rapatriement des Juifs espagnols en Espagne et que, par conséquent, il n'interviendra pas afin d'éviter leur déportation. Deux semaines plus tard nous étions déportés à Bergen Belsen. Radigales était désespéré quand Jordana est revenu sur ses décisions et a annulé le 14 juillet 1943, la décision du 13 mars 1943 qui autorisait le transfert en Espagne des Judéo-espagnols de Salonique.

3-3) La déportation des Juifs de nationalité espagnole de Salonique à Bergen Belsen

Dans ce contexte et devant les hésitations et incohérences de la politique espagnole, les Allemands décident de déporter « *provisoirement* » les 367 Juifs de nationalité espagnole dans un camp en Allemagne, Bergen Belsen, afin, disent-ils, « *de donner à l'Espagne un délai de réflexion supplémentaire et lui permettre prendre la décision de nous rapatrier* ». Passé ce délai, si le rapatriement est refusé, les 367 Juifs espagnols seront déportés dans un camp d'extermination. L'Espagne est informée de cette décision par des messages des autorités allemandes les 20 et 22 juillet 1943.

Le 29 juillet 1943, à Salonique, les chefs de famille sont rassemblés au temple Beth Saül pour recevoir, disent

les Allemands, *les instructions relatives à leur « voyage » : rapatriement en Espagne après un court séjour en Allemagne...* Ils sont internés dans le ghetto « Baron Hirsch » où leurs familles les rejoignent emportant en particulier des vêtements légers pour la destination annoncée, l'Espagne. Nous quittons Salonique le 2 août entassés dans des wagons à bestiaux, sans eau, sans nourriture. A notre groupe de 367 ressortissants espagnols ont été ajoutés 74 Juifs de nationalité grecque. Naturellement nous fûmes au préalable dépouillés de tous nos biens personnels et des valeurs que nous avions emportées.

Le 4 août, avant d'être informée de la décision allemande de nous déporter, l'Espagne publie sa nouvelle position : rapatriement des Juifs par groupes de 25 personnes qui seront accueillis en Espagne en transit. Un nouveau groupe de 25 sera rapatrié dès lors que le précédent aura quitté l'Espagne. Les Allemands trouvent irréaliste le projet de transfert par groupes de 25 : l'opération de rapatriement aurait une durée de 14 à 15 mois. Ils refusent la proposition.

Alors que le train qui transporte notre groupe se trouve près de Nuremberg, le 9 août, sous un bombardement allié, les Allemands sont informés officiellement que l'Espagne avait décidé de nous accueillir, en transit, pour trois mois. Cette décision a été « facilitée » par le fait que l'American Joint Distribution Committee a accepté de prendre en charge tous nos frais de transport et de vie en Espagne ainsi que les frais relatifs à l'obtention des visas et à l'accueil ultérieur hors d'Espagne. Pour nous cette décision est prise trop tard et nous arrivons après un voyage de 12 jours à Bergen-Belsen. L'Espagne demande alors aux Allemands de « nous bien traiter »...

A Bergen Belsen, nous sommes séparés des ressortissants grecs et occupons quatre baraques dans un camp spécial dit « de Juifs à échanger » (contre qui ? Contre des Allemands résidant en Palestine ??)¹⁰, Si notre groupe est isolé du reste du camp c'est pour éviter, en cas de libération, nos témoignages sur les actes de barbarie auxquels étaient soumis les autres déportés Juifs, les prisonniers russes ou polonais internés.

Nos conditions de vie sont moins cruelles que celles des autres détenus : nous ne sommes pas astreints au travail forcé, nous n'avons pas un numéro tatoué sur le bras, nous ne portons pas les tenues rayées et nous pouvons conserver nos chaussures alors que les autres internés portaient des sabots.

J'avais 9 ans et les souvenirs que j'en conserve sont ceux d'un enfant qui n'a pas conscience de la menace qui pèse sur lui ni de son statut privilégié. Je suspectais l'hostilité du milieu mais elle ne semblait pas me concerner. Je subissais des événements certes inexplicables, avec résignation : les appels, s'éternisant (on nous comptait 3 ou 4 fois systématiquement), dans le froid, en rang quatre par quatre, à 6 heures du matin et en fin d'après midi ; les dortoirs surpeuplés (je dormais avec mon père, mes oncles et mon cousin, dans le dortoir des hommes), infestés de poux ; les maladies (typhus, gale) ; l'absence totale d'hygiène. La seule boisson disponible est un liquide noir qui était qualifié de « café » car l'eau n'était pas potable ; le manque de nourriture et la sensation permanente de faim ; les parents ayant encore des cigarettes, les échangeant contre un bol de « soupe » ou se privant du peu de pain distribué pour le donner à leurs enfants. Les séances de désinfection des vêtements et la douche, tous les trois jours : nous faisons la queue pendant des heures devant le bâtiment dans un froid extrême avant de pouvoir nous laver, et je ne comprenais pas pourquoi mon père me demandait de me laver vite pour que nous puissions quitter la douche rapidement. Après la douche, encore mouillés, nouvel appel dans le froid.

Cependant je n'ai jamais été séparé de mes parents ni de ma sœur qui avait 4 ans à l'époque.

Je me souviens également que les enfants suivaient un cours de bible, donné par des codétenus, et que nous nous retrouvions parfois avec des enfants polonais de nationalité argentine, internés avec nous, pour jouer au train. Il est clair que les enfants dont j'étais ne percevaient pas la gravité de la situation qu'ils vivaient et que les adultes s'efforçaient de leur occulter.

Nos conditions de vie étaient dégradantes et génératrices de souffrance, mais nous étions mieux traités que les autres déportés. Eux torturés par leurs bourreaux, enduraient la pire souffrance que l'on peut infliger à l'être humain. Cela explique mes sentiments d'humilité à l'égard de ceux qui n'avaient pas comme moi la nationalité espagnole pour les protéger.

4) Libération des 367 Juifs espagnols déportés à Bergen Belsen et leur transfert à Barcelone.

¹⁰ Et nous cohabitons avec des Juifs d'origine polonaise, des sujets argentins et quelques Juifs français et hongrois.

Pendant notre internement à Bergen Belsen, le consul Radigales intervint sans répit auprès de ses autorités de l'Ambassade d'Espagne à Berlin et du Ministère des Affaires Etrangères à Madrid, pour essayer de surmonter les nombreuses divergences avec les Allemands. Sa tâche est complexe car les points de vue sont opposés :

- Berlin fait pression sur Madrid pour que le transfert par train en Espagne ait lieu avec un passeport collectif, pour faciliter le passage par différents Etats européens, et en un ou deux groupes au maximum
- alors que Madrid requiert des visas individuels et un transfert par groupes de 25 personnes, l'accueil d'un groupe en Espagne n'ayant lieu qu'après le départ du groupe précédent.

En outre, un autre désaccord sépare Madrid et Berlin : qui prendra en charge les frais de transport par train entre Bergen Belsen et la frontière espagnole à Port Bou ?

Radigales fait donc face à une situation paradoxale : Madrid n'a pas la volonté d'accueillir ses ressortissants Juifs déportés alors que Berlin souhaite s'en débarrasser et fait pression sur Madrid pour qu'elle les rapatrie.

Finalement en novembre 1943 Madrid demande formellement aux autorités allemandes notre rapatriement tout en y imposant deux conditions :

- un nouveau groupe de réfugiés pourrait transiter en Espagne sous réserve que le groupe précédent l'ait quittée,
- que l'American Joint Distribution Committee accepte de prendre en charge tous les frais de transport et de vie en Espagne ainsi que les frais d'un accueil ultérieur hors d'Espagne.

A la suite de cette décision, les Allemands décident de nous transférer en Espagne ; nous sommes libérés le 7 février 1944 et dirigés, par train, vers l'Espagne. Voyageant à bord de wagons de troisième classe, nous traversons en pleine guerre, l'Allemagne (nous avons vu Mannheim rasée), puis la France. Nous arrivons au petit matin, le 13 février 1944, à Port Bou gare frontière en territoire espagnol, près de Perpignan. Nous y sommes accueillis par le Dr Sekera Président du Joint Distribution Committee en Espagne. Enfin libres en Espagne qui, quoiqu'on ait pu en dire, nous accueillait effectivement. Nous reçûmes dès notre arrivée les objets de première nécessité, des vêtements corrects et un soutien financier. Port Bou subsista dans mon souvenir d'enfant comme le lieu d'une seconde naissance qui me rendait un statut de normalité.

L'Espagne ne nous garda que 4 mois à Barcelone : tout comme Primo de Ribera, Franco refusa d'autoriser les Juifs de nationalité espagnole à s'établir en Espagne. La raison avancée était « qu'il fallait faire de la place pour d'autres déportés espagnols qui attendaient d'être libérés ». En outre le gouvernement de Franco était opposé à un accroissement de la population juive en Espagne, et ceci certainement par suite des sentiments antisémites des milieux politiques conservateurs et des dirigeants de la Phalange.

Nous quittons Barcelone, notre voyage étant placé sous la responsabilité du Joint Distribution Committee. Nous partons le 14 juin 1944 pour Cadix puis, sous la menace potentielle des sous-marins allemands, transportés par un bateau de guerre, transport de troupes américain, à Casablanca.

Nous résidons sous tente jusqu'à la fin octobre 1944, dans un camp portant le nom « Marshal Lyautey », géré par les Américains de l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Agency), et voisin de la ville. Le directeur du camp, l'officier Américain M.N. Beckelman, fit tout son possible pour que notre séjour se déroule dans de bonnes conditions matérielles et morales : atmosphère agréable, possibilité d'envoyer les enfants à l'école, travail proposé aux adultes dans le camp ou en ville, apprentissage d'un métier en vue d'une réinsertion ultérieure, activités artistiques.

C'est par bateau que nous sommes ensuite transférés à Port Saïd en Egypte via Naples et Tarente en Italie, et par autobus de Port Saïd à Gaza en Palestine sous Mandat Britannique, en décembre 1944. Après une période de quarantaine dans les conditions très difficiles et matériellement déplorables imposées par les troupes britanniques, nous nous installons à Tel-Aviv. Certains d'entre nous choisirent de regagner la Grèce à partir du 9 août 1945 ; ma famille décide de s'établir à Paris en avril 1948.

6- L'APRES

La personne qui a joué un rôle déterminant dans notre libération a été le Consul Général d'Espagne à Athènes, en 1943, Sebastian de Romero Radigales. Il fut celui qui a essayé pendant des mois de convaincre le Ministère des Affaires Etrangères à Madrid, hostile à ses démarches et interventions, de parvenir à un accord avec le

gouvernement allemand pour notre libération. Il constate que la position de l'Espagne est ambiguë, instable et même négative : d'une part elle souhaite nous préserver de la déportation et, d'autre part, elle est peu disposée à nous rapatrier. Ces tergiversations persuadent les Allemands que l'Espagne n'a aucun autre intérêt pour les Juifs de la nationalité espagnole de Salonique. C'est dans ce contexte compliqué que Sebastian de Romero Radigales intervient pour nous sauver. Il avertit ses autorités sur les conséquences d'un refus de rapatriement:

- risque d'extermination dans un camp allemand,
- l'attitude passive de l'Espagne ne serait pas comprise par les gouvernements Alliés, particulièrement depuis que les autorités italiennes rapatrient leurs ressortissants juifs.

Sebastian Romero Radigales propose également diverses procédures pour notre libération : remplacement du rapatriement en Espagne par un transfert en Turquie (refus de la Turquie), rapatriement par mer par un bateau espagnol ou par un bateau suédois de la Croix Rouge ou, enfin, transfert à Athènes (refus des Allemands).

L'acte de sauver est multiforme et résulte d'une série d'interventions : Sebastian de Romero Radigales a tout essayé. Il n'a jamais abandonné en dépit des blâmes de ses autorités de Madrid qui lui reprochent d'intervenir auprès des Allemands par la voie diplomatique sans leur autorisation. A plusieurs reprises ils le mettent en demeure « de cesser ses interventions et de mettre fin à son zèle ». Sans lui, sans la protection diplomatique qu'il nous a accordée et ses interventions auprès des Allemands nos vies n'auraient pas été préservées. Avoir été libéré par les Nazis, pendant la guerre, d'un camp de concentration est un événement extraordinaire. C'est devenu une réalité pour 367 personnes grâce à Sebastian de Romero Radigales un être d'une humanité et d'un courage exceptionnels qui s'est montré solidaire des Juifs persécutés.